



www.mairie-came.fr

Journal
d'informations
communales

MARS
2015

Lou Coralin

N°39

L o C o r a l i n

le mot d'Humour

«Tu vas la ranger ta chambre, oui? Tu ne vois pas que c'est un vrai bord... bazar?». N'avez-vous jamais entendu hurler cette injonction dans votre délicat nid familial? Ne l'avez-vous jamais prononcée vous-même au bout d'une phase d'exaspération extrême devant «le foutoir» qu'est devenue la chambre de votre ado? Savez-vous que les observateurs de notre société ont donné un nom à ce dérèglement : «Le syndrome de Diogène». Comment, vous ne connaissez pas Diogène, le fils d'un banquier de la ville de Sinope en Grèce? Il vivait autour de 400 avant Jésus-Christ quasiment nu dans une jarre. Il prétendait n'avoir besoin de rien. Il faisait même des reproches cinglants aux riches de la ville sur leur «manie» d'accumuler des objets et des biens. C'est précisément pour signaler le contre-pied flagrant avec la philosophie de Diogène, que le phénomène d'encombrement des chambres de nos jeunes a été raccordé à son nom. Toutefois, je ne suis pas certain qu'il n'y ait que les jeunes qui soient atteints de ce syndrome. Vous n'en connaissez pas, vous, des «Diogène»?
Cordialement. YB

■ Sommaire

Edito.....	Page 1
Au Conseil Municipal.....	Page 2
État civil, Informations diverses..	Page 3
Les écoles.....	Page 4
Faisons Connaissance avec.....	Page 5
Lous Hardits.....	Page 6

Rédaction

La Commission culturelle

Impression

Imprimerie des 3 Vallées - Bardos

Lou Coralin

Tél. 05 59 56 02 75

email : loucoralin@orange.fr

Pourquoi je suis toujours Charlie !



Les événements du Danemark ravivent une plaie ouverte le 7 janvier chez nous. Le slogan « Je suis Charlie » porte l'affirmation de notre liberté d'expression. Cette phrase devient une extraordinaire dynamique du collectif, dans une société de plus en plus individualiste.

Inculquer à nos jeunes les valeurs de respect de l'autre et de différence est primordial. A Came, les enfants des écoles entourés de leurs enseignants, ont observé une minute de silence.

De nombreux échanges ont eu lieu dans les différentes classes comme dans l'ensemble des écoles de France.

Ces valeurs vont nous permettre d'inverser la situation, de ne pas subir, d'unir nos efforts pour sortir de cette crise.

L'exigence absolue sera donc de travailler tous ensemble.

Le développement de notre territoire, la fierté de son positionnement face aux enjeux à venir, passe par ce travail d'équipe.

La Commission Culturelle

■ Au Conseil Municipal

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille quatorze, le 2 décembre à 20h30, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence M. Bernard MONTERO, maire.

Présents : Mesdames et Messieurs MONTERO, DUHALDE, BERLAN, POMMIES, LAFITTE, LAFAURIE, SERRES-COUSINE, BOISSELIER, ARETTE-HOURQUET, PETRISSANS, MARQUINE, LAGOURGUE, COYOS, LAPOUBLE.

Excusé : M ESPEL

Pouvoir : Mr ESPEL à M. POMMIES

Secrétaire: BOISSELIER Mathieu

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 04 NOVEMBRE 2014

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

■ AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN AGENT

Le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail d'un emploi d'agent spécialisé de 1^{ère} classe des écoles maternelles à temps non complet (29 heures 30 minutes hebdomadaires) afin de mettre en place la réforme des rythmes scolaires.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal,

• **DÉCIDE** : de porter, à compter du 1^{er} septembre 2014, de 29 heures 30 minutes à 31 heures 57 minutes le temps hebdomadaire moyen de travail d'un emploi d'agent spécialisé de 1^{ère} classe des écoles maternelles,

• **PRÉCISE** que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

■ BUDGET ASSAINISSEMENT

Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que conformément à la loi nous devons fixer la durée d'amortissement d'une part du réseau d'assainissement et d'autre part de la station.

Il est rappelé que cette modification va fausser le budget assainissement dans l'avenir en le rendant bénéficiaire, mais qu'il s'agit bien que d'une écriture comptable.

Invité à se prononcer sur cette question, le Conseil Municipal :

• **DÉCIDE** de fixer à 50 ans l'amortissement du réseau et 25 ans celui de la station.

■ HEURELEC CONVENTION PARATONNERRE

Le Maire informe le conseil de la nécessité d'établir une convention d'entretien pour le paratonnerre, la société HEURELEC propose un montant de 186 € H.T., la commune étant déjà cliente, la société propose un rabais de 25 %.

Invité à se prononcer sur cette question, le Conseil Municipal :

• **DÉCIDE** de signer la convention avec HEURELEC

■ PROJET RESTAURATION SCOLAIRE

Malgré de nombreuses relances de la commune, Mr CUENOT, architecte, n'a répondu qu'une fois la réception d'une lettre recommandée avec accusé réception. Une réunion a eu lieu avec lui et une partie du conseil municipal à la mairie. L'architecte a reconnu une implication déficiente dans ce projet causant de très nombreux retards. Les délais étant largement dépassés, il lui propose de reprendre sans autre frais supplémentaires l'ensemble du projet et s'engage cette fois ci à être dans les temps.

Il apparaît au fil des discussions qu'un déplacement des algécos (salles de classes) vers le fond de la cours et de la création de la salle de restauration scolaire à l'entrée de celle-ci sera esthétiquement et fonctionnellement plus adéquat.

Le Conseil Municipal, après en avoir largement délibéré,

• **DÉCIDE** :

- de continuer le projet avec cet architecte. Celui-ci doit s'engager par écrit sur les différentes dates d'interventions. Des pénalités financières seront prévues à cet écrit en cas de non-respect des délais.

- de déplacer le projet de la salle de restauration scolaire à l'entrée de la cour.

■ ÉBOULEMENT DE LA FALAISE

Mr le Maire indique que la Société ALIOS a réalisé un devis estimatif des travaux de réaménagement de la falaise.

Ce dernier comporterait : la mise en place de 3 niveaux de profondeur de pieux, recouverts de béton armé, en escalier. Un passage de 4m serait maintenu pour le passage de véhicules, en toute sécurité, au derrière de la salle.

Un doute est émis sur cette proposition de devis, sur l'estimation réelle des volumes de déblais à extraire au pied de la falaise.

Le montant estimatif serait alors de 102 000 €.

Après délibération, et devant l'urgence de ce chantier, le Conseil Municipal :

• **DÉCIDE** de lancer les appels d'offre, en espérant une ouverture des plis pour la mi-décembre.

QUESTIONS DIVERSES

- M le Maire indique que GROUPAMA a procédé à un règlement de 1.758,91 € en dédommagement du sinistre sur une pompe de relevage suite aux inondations de cette année.

- **L'inspectrice est intervenue à l'école publique.** Elle a soulevé le problème de la création d'une 5^{ème} classe. Plusieurs pistes sont possibles dont la création de celle-ci dans l'appartement de fonction. Des études vont être réalisées par le CAUE avec la commune.

- **Les subventions concernant les contrats territoriaux** demandées au conseil général devraient se découper en 3 parties :

- 1) 110.000 € H.T. pour la rénovation de l'église subventionnée à 25%
- 2) 30.000 € pour les différentes études subventionnées à 50 %
- 3) un montant à affiner autour de 150.000 € pour la création de la 5^{ème} classe subventionnée à 35%

- **Concernant les travaux de l'église** plusieurs fondations ont été sollicitées ainsi qu'un appel à mécénat.

- **Au titre de l'Aide à la Performance épuratoire**, l'Agence de l'Eau a attribué à la commune 1199 € pour l'année 2013 contre 1070 € pour l'année 2012.

- **Marché de Noël**, la mairie participe techniquement à l'organisation du marché de Noël.

Les forains se brancheront sur la salle polyvalente aux frais de la mairie. Les cantonniers fourniront un appui technique le vendredi précédent pour le transport de tables, chaises et barrières.

La salle polyvalente est mise à disposition gratuitement en cas d'intempéries avec une solution fournie par la mairie pour protéger le sol.

• **DÉCIDE** Le maire informe le conseil municipal que l'armoire phytosanitaire a été installée conformément aux dispositions du conseil pour un montant de 379.16 € H.T.

- **L'état du tracteur de la commune** dépassant les 8.000 h est évoqué. Le conseil municipal :

• **DÉCIDE** d'établir différents devis pour un changement de celui-ci. Il est demandé d'étudier également des variantes incluant la maintenance du véhicule.

- **Une réflexion sur la sonorisation** de la salle des fêtes est envisagée. Cette sonorisation transportable serait bien utile à de nombreuses associations du village et pourrait être louée en même temps que la salle pour des manifestations. Le conseil municipal :

• **DÉCIDE** d'établir différents devis pour le câblage permanent de la salle ainsi que pour la sonorisation mobile.

- **Point sur la falaise** : la mairie malgré de nombreuses relances est encore dans l'attente des appels d'offres. Le conseil évoque le problème de l'écoulement de l'eau et notamment la nécessité d'une canalisation de celle arrivant par l'arrière de la salle ainsi que celle arrivant par la tranchée du réseau d'assainissement.

L'ordre du jour étant épuisé,
monsieur le Maire lève la séance à 22h26.

■ État Civil

RÉCAPTULATIF DE L'ÉTAT CIVIL 2014

NAISSANCES

BOURDALES Alice
COYOS Clément
DARROTCHETCHE Enzo
FABAS DAZELLE Emilie
FONTAA Maï-Lan
HITTA Naia
MONGUILLOT Justine
PARABIS Luis
PIERRET Matys
RECART Marilou
SALLES Loïs

DÉCÈS

BOURDALÉS Georges
CAMON Jean
DARRIEUMERLOU Bernard
DARRIEUMERLOU Pierre
DASTÉGUY Robert
DUBLANC Marie
FOURY Micheline
GUÉRAÇAGUE Daniel
LACROTTE Jean-Pierre
TOURON Jeanne

MARIAGE

BUTTON Laurent et LEGRAND Laurence

■ Informations communales

RECENSEMENT MILITAIRE 1^{ère} PÉRIODE 2015 (RAPPEL)
Les jeunes nés en janvier, février et mars 1999 doivent venir se faire recenser à la mairie, à partir de la date anniversaire de l'adolescent.

RECENSEMENT MILITAIRE 2^{ème} PÉRIODE 2015
Les jeunes nés en avril, mai et juin 1999 doivent venir se faire recenser à la mairie, à partir de la date anniversaire de l'adolescent.

■ CATM

Cette année le Congrès Départemental des CATM aura lieu à Iholdy, le **dimanche 12 avril 2015**.

Les épouses, les veuves et les sympathisants y sont conviés.

Prière de bien vouloir se faire inscrire avant le **25 mars 2015 au 05 59 56 04 84**.

■ DERNIÈRE MINUTE

Au moment où nous bouclons la rédaction du présent Couralin, nous apprenons avec stupéfaction la disparition soudaine de Jean-Claude Saubot, à l'âge de 67 ans. Jean-Claude a été membre du conseil municipal de la commune, élu en 1977 sur la liste de Maurice Baraton. Il avait été également l'un des acteurs majeurs de la première épopée rugbystique vécue à Came dans les années 60-70 avec "L'Éveil camot".

■ AUX ARTISANS ET TPE DE LA COMMUNE

Le conseil municipal invite les Très petites Entreprises (TPE), artisans et autoentrepreneurs établis sur la commune à une rencontre qui aura lieu **le mardi 17 mars à 20H30 au Foyer**.

L'objet de cette rencontre sera :

- Mieux faire connaissance avec les acteurs actuels de ce tissu économique qui s'est énormément transformé depuis quelques années.
- Appréhender leurs besoins et les appuis éventuels que la commune pourrait apporter à ce secteur de son économie qui a construit, autour des chaisiers, sa réputation historique.

Si la volonté du conseil municipal est déjà acquise, son soutien ne pourra s'appuyer que sur l'engagement déterminé des acteurs économiques locaux.

Il est donc important d'échanger ensemble sur cette perspective. Une présence nombreuse et motivée est donc attendue au **Foyer le 17 mars à 20H30**.

■ Informations diverses

■ TRAVAUX D'ÉGALAGE ET D'ABATTAGE

Dans le cadre de sa mission d'exploitation et de maintenance des installations électriques et afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens RTE porte à la connaissance des habitants que des travaux **d'Elagage et d'abattage ainsi que de Débroussaillage** nécessaires à l'entretien de la ligne électrique à **63kV AUTERRIVE-GUICHE** allant de **AUTERRIVE à GUICHE** vont être entrepris sur le territoire de votre commune à dater du **28 janvier 2015**.

L'exécution de ces travaux a été confiée par **RÉSEAU DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ (RTE)** à l'entreprise **ALLIANCE FORÊTS BOIS**.

■ LES COUSETTES DE CAME

Et si on parlait un peu de nous !

Les « Cousettes de Came » vous invitent à découvrir leur atelier créatif qui se tient, tous les mardis, **de 15h00 à 18h00**, au foyer municipal de Came.

Sans engagement de votre part, vous pourrez participer à un de nos ateliers couture et patchwork.

Contact : Mme BATTU - 05 59 56 46 39

■ Lou Couralin y était pour vous



• Minute de silence...



• Le vœux du Maire



• La réunion des associations

■ Les Écoles

ÉCOLE PUBLIQUE

Pluviométrie 2014 sur Came

Traditionnellement la construction de ce graphique nous permet de travailler avec les élèves de CM la représentation de données mathématiques.

Beaucoup d'entre vous nous ont remerciés pour la diffusion de ce travail lors des années précédentes et c'est avec un grand plaisir que nous proposons de vous faire part des observations météorologiques que nous avons relevées en 2014.

Pour un total 1607 mm (1607 litres d'eau tombés au m²) 2014 a été une année très pluvieuse, on note de fortes précipitations en janvier, novembre et décembre. Un fait exceptionnel aussi est à remarquer, c'est le déluge qui s'est abattu sur la région le 4 juillet, on se souvient tous encore de la Bidouze en crue occasionnant de gros dégâts. Cet épisode estival fut un moment douloureux pour les riverains, mais il semble se renouveler de plus en plus fréquemment. Notre climat se modifierait-il ?

Le réchauffement climatique se manifesterait-il par ces pluies diluviennes et soudaines ?

Que nous réserve 2015, rendez vous en 2016 dans le Couralin de Février.

La matinée au collège de Bidache

Pour la deuxième fois de l'année les élèves de Cm ont passé la matinée du 30 janvier au collège de Bidache, pour la plupart leur futur établissement.

Nullement impressionnés ils ont déjà pris leur marque, se sont bien familiarisés avec les locaux, bref ils sont prêts à s'envoler vers d'autres horizons scolaires, nous leur souhaitons un belle réussite.

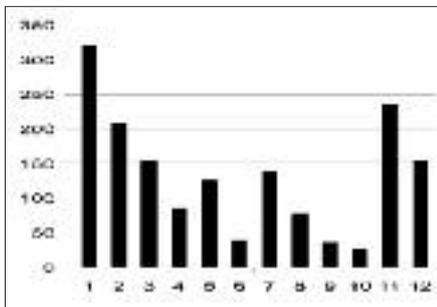
Les élèves en cours de Physique, sur des montages électriques et en pleine recherche au CDI.

Quel sérieux, on dirait de vrais petits collégiens...

Spectacle

Proposer aux élèves des spectacles culturels, c'est un des objectifs du projet d'école, que ce soit mercredi matin à Came ou jeudi à Biarritz, les élèves ont pu découvrir des œuvres artistiques de grande qualité développant ainsi leur esprit esthétique. Aidés par l'APE pour la concrétisation de ces projets, nous essaierons autant que faire se peut de pérenniser ce type d'initiative dans les années à venir.

Mercredi 11 février, les enfants ont assisté au spectacle « Antoine et les étoiles » de la compagnie « les trois chardons » qui s'était déplacée à l'école dans la salle de motricité.



Les plus petits ont été émerveillés par les décors et l'imaginaire de l'histoire pleine de poésie qui montre un vieux monsieur nostalgique de sa vie passée au milieu de la nature.

Un grand merci à l'APE qui a financé cette représentation.

Le lendemain, les maternelles se sont rendus en bus -pour la première fois pour certains -au Colisée de Biarritz assister à un spectacle de danse contemporaine. Josie, une petite biche devait braver différents dangers de la forêt pour retrouver ses amis.

ÉCOLE NOTRE DAME

Départ de Jacqueline

Jacqueline était notre cantinière, mais aussi c'était la personne qui nous recevait le matin avant le début de l'école, et qui, après un bon goûter nous gardait jusqu'au retour de nos parents.

“Tu vas nous manquer !” - Les élèves de Notre Dame.

Cirque Amar

Vendredi 13 février, l'école est partie au cirque Amar, sortie prévue la semaine précédente et reportée en raison de la neige.

Après avoir travaillé sur le cirque à tous les niveaux : travail sur des albums en

maternelle, exposés sur les métiers du cirque, le vocabulaire spécifique, en cycles 2 et 3, les élèves ont pris le bus pour retrouver M Loyal, les magiciens, clowns, artistes et ont poursuivi par la visite de la ménagerie.

Après un pique-nique bien apprécié retour à Came, des images et du spectacle encore plein les yeux.



Carnaval

Jeudi 12 février, nos apprentis pâtisseries se sont partagés en groupes pour confectionner la pâte à crêpes. Après avoir préparé le matériel, les ingrédients, ils se sont lancés dans la recette. La bonne

humeur et l'empressement de goûter ces dernières, a parfois laissé place à quelques débordements : le lèche plat ou le doigt dans la pâte.

Vendredi après midi, c'est à nouveau déguisé en princesses, cow-boy, fermiers, animaux, ...autour d'un jugement de San Pantzar chaque année plus rigoureux, que nos élèves, après la sentence ont chanté, dansé et mangé les crêpes délicieusement préparées la veille.



Sport : le Tchoukball

Le tchoukball est un sport d'équipe qui vient de Suisse. Le but de son inventeur était de créer un sport sans risques ou à faible risque de blessures, et facile à jouer, pour amener les gens à faire une activité physique.

Le jeu est un mélange de volley-ball, de handball et de squash : on marque des points en faisant rebondir un ballon (ressemblant par sa taille et sa surface à un ballon de handball) sur une sorte de trampoline, appelé cadre, qui est installé à chaque extrémité du terrain, de telle sorte que l'adversaire ne puisse rattraper le ballon par la suite. Il a été très apprécié par les élèves de cycle 3, qui ont trouvé fort dommage qu'il n'y ait aucune équipe dans la région.



Faisons connaissance avec... Mathieu Boisselier et Yves Marquine

Présentation

M.B : J'ai déjà eu la chance d'avoir un long article dans un précédent Lou Couralin sur mon activité d'éleveur et de cavalier international. Je suis le plus jeune du conseil municipal, et voila plus de 15 ans que j'habite ici à Came. Je m'y suis marié, notre fils y est né et a été baptisé dans notre église par l'abbé Jojo.

Y.M : Je viens du village voisin de Bidache où je suis né en 1964. Je vis maritalement avec une camote, Isabelle et nous sommes installés à la maison Baquerisse depuis 1998.

Nous avons deux enfants : *Yoan 16 ans et Aurélie 13 ans.*

Je travaille depuis 1990 au sein du conseil général à la voirie départementale sur le canton de Bidache. J'ai intégré, cette même année le centre de secours local comme pompier volontaire dont je suis actuellement l'adjoint au chef de centre.

Les raisons de votre engagement

Y.M : Le désir de m'investir, de participer à la vie de la commune, être au plus près de la population et apporter ma contribution dans les domaines de mes compétences (*sécurité sur la voie publique, signalisation, entretien...*)

M.B : J'ai toujours été très impliqué dans la vie associative, je suis responsable du groupe scouts et guide de France de Peyrehorade, vice président de l'association des parents d'élèves du collège de Bidache, j'ai des responsabilités dans les associations départementales régionales et nationale d'éleveur de chevaux. Cet engagement est pour moi la continuité de mes convictions.

Action au sein du village

M.B : Maintenant que je suis élu j'invite tout le monde à venir assister au moins une fois à un conseil, c'est facile nous nous réunissons tous les premiers mardi du mois à 20h30 à la mairie. C'est un lieu d'échange, d'information, de confrontation d'idées et surtout de décision sur l'avenir de notre village. L'action d'un conseiller ne se limite pas à ce seul rendez-vous. Je fais également parti de la commission culturelle qui elle aussi se réunit très régulièrement pour les différentes actions de notre commune et notamment la rédaction de ce journal. Ainsi que d'autres commissions qui toutes œuvrent à leur façon au bien vivre ensemble. Cet engagement devient de plus en plus prenant et j'ai plaisir à voir les premiers résultats de tous nos efforts.

Y.M : Faire en sorte, pour moi, de travailler tous ensemble sur des projets bien définis, afin de faire évoluer et progresser notre village

Les vœux

Y.M : Que les projets proposés, élaborés par l'équipe municipale aboutissent avec votre soutien et en toute sérénité.

M.B : Les premiers fruits de notre action sont là, la réunion publique en est la meilleure illustration, mais il reste tant de choses à faire. Le village a découvert un mode de fonctionnement totalement nouveau et je suis très fier de participer à cette alternative pour notre commune. Beaucoup d'obstacles restent à franchir sur ce parcours mais moi qui fait un sport individuel je découvre la joie de faire partir d'une équipe pour les franchir et dessiner l'avenir à long terme de notre beau village.



NETTOYAGE BIDOUZE

Depuis l'inondation du 4 juillet 2014, il est fort de constater que beaucoup de déchets se sont déposés sur les bords de la Bidouze (*ruisseaux, champs, haies, rigoles*).

Ces déchets souillent le paysage, c'est notre bonne vieille dame nature et ces caprices qui nous les ont déposés. Mais si nous ne faisons rien, ces déchets resteront pendant de nombreuses années, certains disparaîtront au fil des inondations, mais ils seront déposés un peu plus loin. Le conseil municipal organise une première journée de nettoyage. Le but est de nous sensibiliser sur le respect de l'environnement, une union de nous tous fera de cette journée un moment d'échange de convivialité et de partage. La date sera le **samedi 21 mars 2015** à partir de 8 heures devant la mairie.

Afin de bien organiser cette journée, toutes les personnes qui voudraient participer à cette action peuvent se faire connaître au plus vite :

**Votre référent : Denis Pétrissans : 07.71.11.70.41
ou demidens@hotmail.fr**

■ **Lous Hardits**

SPECTACLE MUSICAL

La 4^{ème} édition de notre spectacle annuel se déroulera le **SAMEDI 28 MARS 2015 à 20h30** à la salle des sports.

Au programme : sketches, danses, chants, bonne humeur et bien-sûr... de la musique.

Le lendemain, à l'issue de la Messe célébrée à 11h, la traditionnelle vente de gâteaux, suivi de l'apéritif et du tirage de la bourriche.

Pour parfaire à ce spectacle musical, nous pouvons compter sur la participation des Cantayres qui nous font le plaisir de se joindre à nous depuis plusieurs années.

Depuis 2 mois, les répétitions ont commencé afin de vous présenter un spectacle digne d'un SHOW.

La réussite de cette représentation ne pourrait se faire sans l'aide de tous les bénévoles, tous les acteurs et danseurs qui s'y investissent. Nous les remercions de nous apporter leur contribution.

Et quel plaisir de jouer devant un public si enjoué !!! Merci. Nous vous attendons encore plus nombreux.



CROUPIONADE APEL NOTRE DAME

Cette année, la Croupionade aura lieu à la salle de CAME le **dimanche 8 mars 2015**.

Il est encore temps de vous inscrire au **05.59.55.40.41** (Cathy PETRISSANS) ou au **06.07.25.91.03** (Bruno LAURENT).

Nous vous y attendons nombreux !

LE COMITÉ DES FÊTES

Lors de l'Assemblée Générale qui a eu lieu le **samedi 7 février 2015**, le Comité des fêtes a élu son nouveau bureau :

- Présidents : Marine LANDARABILCO et Jérémy TROG
- Vice-président : Julien GARDERES
- Trésorier : Jérémy LAPOUBLE
- Vice-trésorier : Yannick NAHARBERROUET
- Secrétaire : Caroline HOUEYE
- Vice-secrétaire : Sandra NAHARBERROUET

Nous vous informons également, que les fêtes auront lieu, cette année, **du 28 au 31 août 2015**.

En attendant ces dernières, nous vous donnons rendez-vous le **samedi 9 mai 2015**, pour notre traditionnel bal de Mai, pour un petit avant-goût.

Au programme :

Moules/Frites

BAL avec la sono IMPULSION

En espérant vous voir nombreux !

A très bientôt.

LES DATES À RETENIR

8 Mars > Croupionade École Notre Dame / Salle des fêtes

17 Mars > Réunion des Artisans / Foyer 20h30

21 Mars > Nettoyage Bidouze

28 Mars > Spectacle musical / Lous Hardits

9 Mai > Bal de Mai

Lou Couralin
Lo Couralin

Retrouvez également toutes les infos concernant la commune de Came sur notre site **www.mairie-came.fr**.

Les articles publiés dans le présent numéro vous sont restitués dans la forme rédactionnelle de leurs auteurs.

Vous souhaitez recevoir Lou Couralin par email en plus du format papier, alors envoyez-nous votre adresse sur : **loucouralin@orange.fr**

Lou Couralin N° 40 sortira début Mai. **Il couvrira les mois de Mai et Juin.**

Merci de nous faire parvenir vos articles avant le **Dimanche 12 Avril**.